**Lettres** **des appels urgents** (sous format "word .doc")

* Lettre à la Ministre de la Justice du Burundi, en faveur de **Germain Rukuki**
* Lettre au Ministre de la Justice du Maroc, en faveur de **M. Zine El Abidine Erradi**

**Pour les Appels urgents, veuillez s.v.p:**

* Imprimer chaque lettre en deux exemplaires
* **Complétez** les lettres avec **votre nom, prénom et adresse complète** (en haut à gauche), ainsi qu'avec **votre signature** (en bas). Changez éventuellement la date selon le jour de l’envoi.
* **Pour chacun des deux cas**, envoyez **un exemplaire à l'adresse indiquée à l'étranger** et un **autre à l'ambassade concernée en Suisse**
* **Envoyez s.v.p. les lettres le plus rapidement possible, jusqu’au 15 juillet 2018**.
* Si un N° de fax ou un email est mentionné, vous pouvez également utiliser ces moyens.

**Attention, n’envoyez pas les lettres signées à l’ACAT-Suisse, mais directement aux autorités concernées.**

**Merci également de respecter les délais indiqués (pour les lettres aux autorités mais également pour les renvois de pétition au secrétariat).**

REMARQUE IMPORTANTE : Si le destinataire du courrier vous répond, merci de nous transmettre rapidement copie du courrier, ceci est important pour notre suivi !

Nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement et votre soutien !

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions (cf. coordonnées ci-dessous).

cordiales salutations / freundliche Grüsse / cordial greetings

M. Dominique Joris

Chargé d'interventions et dossiers juridiques

**ACAT Suisse Schweiz Svizzera** – Speichergasse 29 – Postfach – 3001 Bern – Tel. +41 31 312 20 44 – [www.acat.ch](http://www.acat.ch/)

*Présence: lundi  à jeudi midi / anwesend: Mo bis Do mittag*